

Diagnostic

Population - Revenu Précarité - Emploi - Chômage

Tissu productif - Logement - Accompagnement personnes fragiles

Arrondissement de Sartène et intercommunalités de Corse-du-Sud

Actualisation juillet 2023

Plan

I - Population	p3
II - Revenus- pauvreté	p6
III - Emploi	p10
IV - Demandes et offres d'emploi	p13
V -Taux de chômage	p15
VI - Tissu productif	p16
VII - Activité partielle	p18
VIII- Logement et hébergement social	p19
IX- Accompagnement des personnes fragiles	p21
X - Focus sur les zones d'emploi	p24
X I- Focus sur les intercommunalités	p25

Avertissement : les données relatives au marché du travail mobilisées par arrondissements et intercommunalités ne sont pas désaisonnalisées. Elles ne sont donc pas comparables en volume aux données de l'infographie trimestrielle régionale (série CVS-CJO).

DONNES DE CADRAGE **dans les arrondissements de Corse-du-Sud**

	Nombre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etablissements actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
Ajaccio	81	119 839	76,1%	5 208	45 796
Sartene	43	40 975	72,4%	3 187	13 956

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020 - Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié).

I-POPULATION : évolution de la population dans l'arrondissement de Sartène

Population en 2020

	Arrondissement de Sartène	Corse-du-Sud	Corse
Population	40 975	160 814	343 701
Superficie (km2)	1 789,9	4 014,2	8 679,8

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Note de lecture : au 1er janvier 2020 l'arrondissement de Sartène compte 40 975 habitants.

Evolution annuelle moyenne de la population 2014-2019

	Arrondissement de Sartène	Corse-du-Sud	Corse
Variation de population (%)	0,3	1,00	0,98
- due au solde naturel (%)	0,1	0,00	-0,07
- due au solde entrées/sorties (%)	0,2	1,40	1,05

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Note de lecture : depuis 2014, la population de l'arrondissement de Sartène augmente en moyenne de 0,3% par an contre 1,0% en moyenne départementale.

L'évolution liée au solde migratoire est de 0,2%.

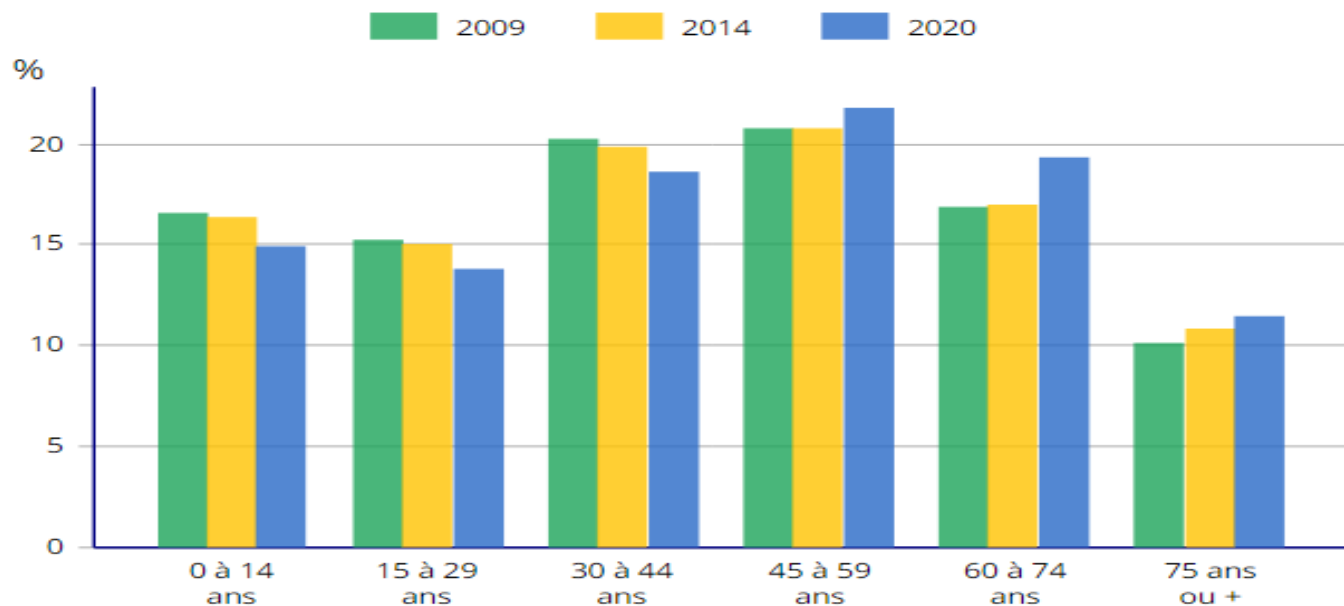
I-POPULATION : évolution de la population dans l'arrondissement de Sartène

Répartition de la population par sexe en 2020

	Arrondissement de Sartène	Corse-du-Sud	Corse
Hommes	20 256	77 771	167 070
Femmes	20 179	83 043	176 631
<i>Part des femmes (%)</i>	49,9%	51,6%	51,4%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Répartition de la population par grandes tranches d'âge dans l'arrondissement de Sartène



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

II- REVENU-PAUVRETE : moyenne et structure du revenu

Moyenne et structure du revenu en 2020

	Arrondissement de Sartene	Corse-du-Sud	Corse	France métropolitaine
Nombre total de ménages fiscaux	17 094	60 155	127 738	28 227 994
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	47,1	52,1	48,2	51,1
Revenu fiscal déclaré (en € par UC)				
Revenu médian	20 530	22 350	21 500	22 400
1er décile (D1)	10 270	11 360	10 920	11 910
9e décile (D9)	37 160	39 790	38 390	399 200
Rapport inter-déciles (D9 / D1)	3,6	3,5	3,5	3,4
Structure du revenu disponible des ménages				
Part des revenus d'activité	63,9	68,1	66,8	73,3
Part des pensions, retraites et rentes	32,0	32,2	32,6	28,4
Part des revenus du patrimoine	15,0	11,9	10,9	9,1
Part des prestations sociales	5,9	5,4	6,3	5,9
Part des impôts	-16,8	-17,6	-16,6	-16,8
Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle				
Ensemble	14,7	14,3	14,1	16,4
Cadres (1)	24,3	23,7	23,2	28,2
Professions intermédiaires	16,5	16,3	16,0	16,0
Employés	11,6	11,5	11,5	11,6
Ouvriers	12,1	12,1	12,0	12,0

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Chav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

(1) Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés.

II- REVENU-PAUVRETE : minima sociaux

Pauvreté et inégalités des niveaux de vie en 2020

	Arrondissement de Sartène	Corse-du-Sud	Corse	France métropolitaine
Taux de pauvreté (1)	21,1	16,3	18,3	14,4
Taux de pauvreté des moins de 30 ans (en %)	23,2	20,3	23,8	22,4
Taux de pauvreté des 75 ans et plus (en %)	19,8	17,3	18,5	9,9
Taux de pauvreté des propriétaires	13,0	9,7	11,0	6,4
Taux de pauvreté des locataires	30,4	25,2	28,1	27,5

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2022.

(1) Proportion d'individus au niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population).

Allocataires du RSA et de la prime d'activité au 31.12.2021

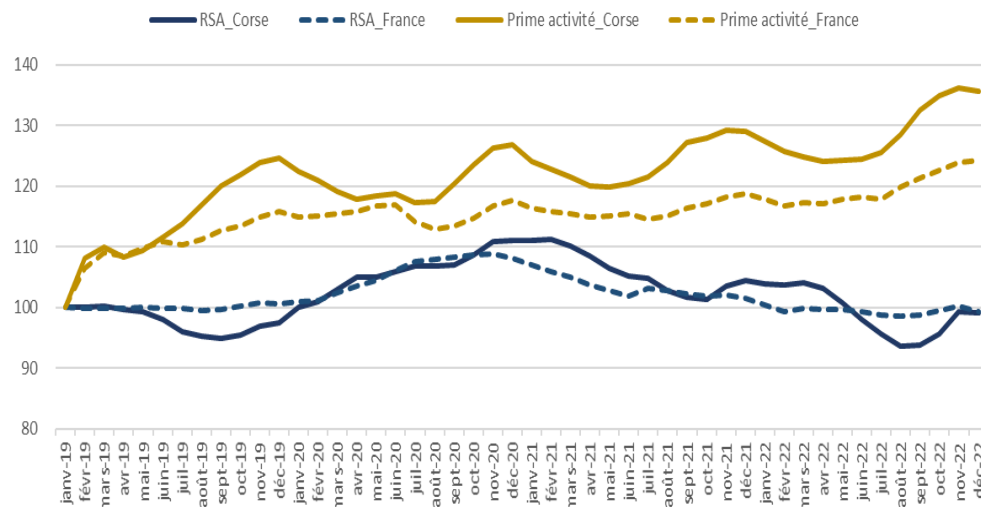
	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métró
Allocataires du RSA au 31.12.2021 (1)	2 668	4 006	6 674	1 726 540
dont nb. allocataires RSA majoré	246	346	592	190 911
dont nb. allocataires RSA non majoré	2 421	3 658	6 079	1 535 131
dont nb. allocataires RSA jeune	1	2	3	498
Taux de population couverte par le RSA (allocataire, conjoint et personnes à charge) (2)	2,9	4,0	3,5	5,6
Allocataires de la prime d'activité au 31.12.2021 (1)	9 242	12 193	21 435	4 458 650
dont prime d'activité majorée	478	542	1 020	197 978
dont prime d'activité non majorée	8 764	11 651	20 415	4 260 672

(1) Les données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence

(2) Population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. Hors "RSA jeunes" (à la charge de l'État).

II- REVENU-PAUVRETE : minima sociaux

Evolution du RSA et de la prime d'activité en Corse et au niveau national

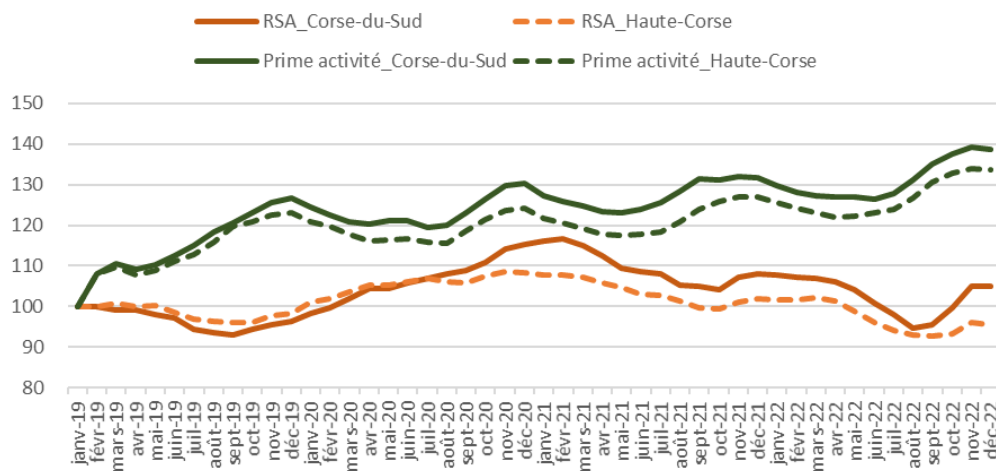


Note de lecture :

Le **RSA** assure un minimum aux personnes sans emploi dont les ressources sont insuffisantes. Fin décembre 2022, 6 340 foyers en bénéficient en Corse dont 3 750 en Haute-Corse. Sur un an, leur nombre diminue de -5,1% contre -2,1% au niveau national.

Fin décembre 2022, 22 530 foyers bénéficient de la **prime d'activité** en Corse dont 12 810 en Haute-Corse. Sur un an, leur nombre progresse de +5,1% contre +4,7% au niveau

Evolution du RSA et de la prime d'activité au niveau départemental



II- REVENU-PAUVRETE : autres minima sociaux

Autres indicateurs sociaux

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Allocataires de l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) au 31.12.2020	3 732	4 397	8 129	570 871
Allocataires de l'ASV et de l'ASPA pour 100 personnes de 60 ans et plus	7,4	7,8	7,6	3,2
Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sans et avec participation financière (CSS) (C2S, C2SP) au 31.12.2021 (1)	7 905	12 374	20 278	6 551 173
Bénéficiaires de la CSS en % de la population totale	4,9	6,6	5,8	10,0

Sources : DREES ; Régimes obligatoires Sécurité sociale : CNAM, CNDSS, CCMSA, SLM, Régimes spéciaux, URSSAF ; MSA ; Cnaf ; Insee, estimations de population au 01/01/2021 (Résultats provisoires arrêtés fin 2020), estimations de population au 01/01/2020 (résultats provisoires arrêtés fin 2020) ; Pôle emploi ; Fichier national des Assedic ; RSI ; estimation DREES, FSV (Fonds solidarité Vieillesse) et enquête DREES auprès de la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), du régime social des indépendants (RSI), de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM), de la société nationale des chemins de fer (SNCF), de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (CAVIMAC) pour la France métropolitaine ; estimation DREES

(1) A compter du 1er novembre 2019, la CMU-C est remplacée par la CSS (sans participation).

III-EMPLOI : activité et emploi de la population de 15 à 64 ans

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans dans l'arrondissement de Sartène en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	251 129	18 418	73,3%	15 861	63,1%
15 à 24 ans	3 603	1 582	43,9%	1 122	31,1%
25 à 54 ans	15 680	13 500	86,1%	11 764	75,0%
55 à 64 ans	5 846	3 336	57,1%	2 975	50,9%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

Note de lecture : en 2020 avec 18 418 personnes en emploi ou au chômage, le taux d'activité de l'arrondissement de Sartène est de 73,3%.

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse-du-Sud en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	96 651	72 842	75,4%	65 197	67,5%
15 à 24 ans	13 601	5 865	43,1%	4 419	32,5%
25 à 54 ans	6 969	54 648	88,2%	49 439	79,8%
55 à 64 ans	21 081	12 329	58,5%	11 339	53,8%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

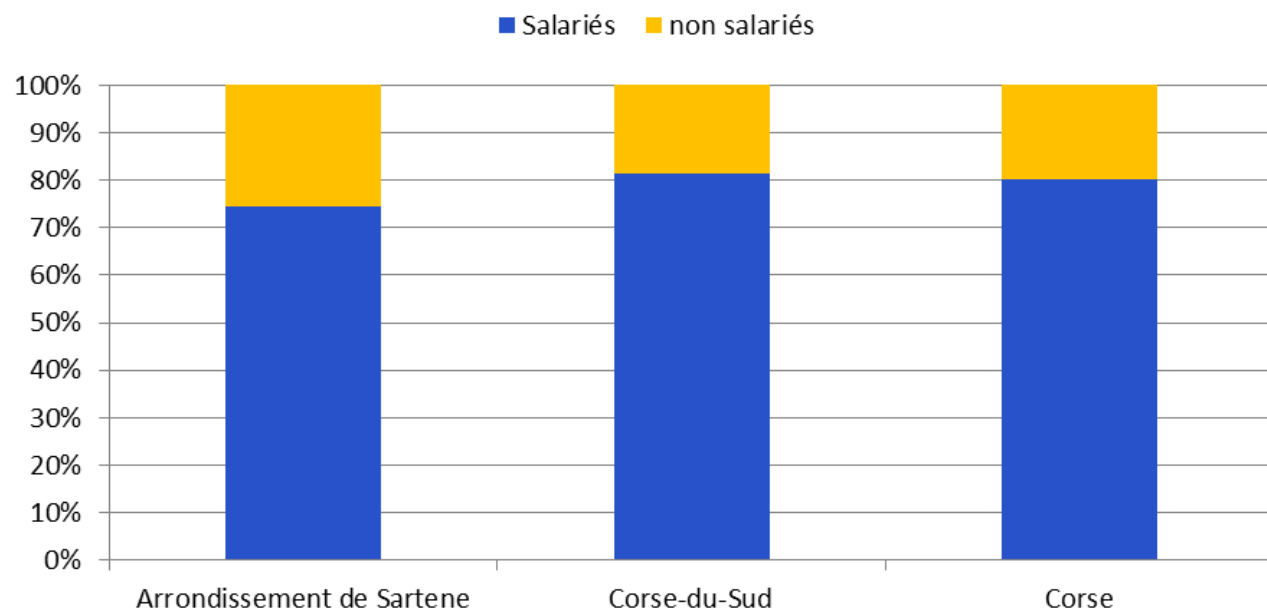
Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans en Corse en 2020

	Population	Actifs	Taux d'activité	Actifs en emploi	Taux d'emploi
Ensemble	209 171	151 791	72,6%	134 903	64,5%
15 à 24 ans	32 602	13 116	40,2%	9 791	30,0%
25 à 54 ans	131 437	113 275	86,2%	101 814	77,5%
55 à 64 ans	45 131	25 401	56,3%	23 298	51,6%

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

III-EMPLOI : emploi selon le statut dans l'arrondissement de Sartène

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2020



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2020

III-EMPLOI : postes salariés selon les secteurs dans l'arrondissement de Sartène

Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2020

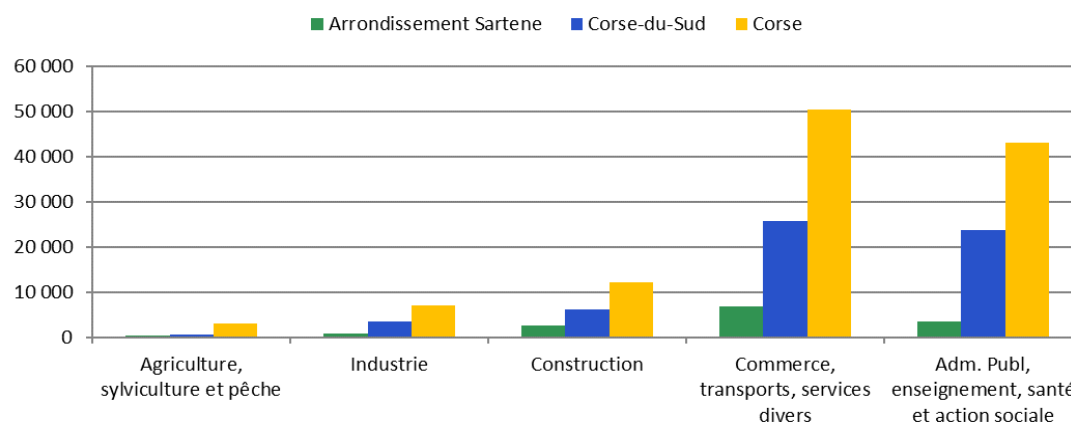
	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	13 956	100,0	6 125	2 209	2 879	1 276	1 467
Agriculture, sylviculture et pêche	293	2,1%	170	59	0	64	0
Industrie	687	4,9%	350	191	146	0	0
Construction	2 593	18,6%	1 414	392	735	52	0
Commerce, transports, services divers	6 824	48,9%	3 746	1 085	1 096	501	396
dont commerce et réparation automobile	2 514	18,0%	1 061	409	507	259	278
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	3 559	25,5%	445	482	902	659	1 071

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Note de lecture : les 3 187 établissements actifs employeurs représentent 13 956 postes salariés dans l'arrondissement de Sartène.

Postes salariés par secteur d'activité agrégé fin 2020



Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

IV-MARCHE DU TRAVAIL : demandeurs d'emploi dans l'arrondissement de Sartène

Demands d'emploi inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2023

Données brutes en moyenne trimestrielle

	1er trim. 2022	1er trim. 2023	Evolution s/1an	
			en nbre	en %
DE Catégorie A en recherche active, sans emploi	3 273	3 169	-104	-3,2%
DE Catégories ABC :	3 850	3 740	-110	-2,9%
en recherche active, sans emploi ou activité réduite				
dont moins de 25 ans	456	454	-2	-0,4%
dont 50 ans ou plus	1 137	1 106	-31	-2,7%
dont depuis 1 an ou plus	458	337	-121	-26,4%
Part des chômeurs de longue durée	11,9%	9,0%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

IV-MARCHE DU TRAVAIL : offres d'emploi collectées depuis le début de l'année

Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement de Sartène - cumul de janvier à décembre

	Cumul de janvier à décembre		Evolution s/1 an	
	2021	2022	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	1 427	2 196	769	53,9%
Offres d'emplois non durables**	1 845	2 530	685	37,1%
Ensemble des offres collectées	3 272	4 743	1 471	45,0%
Part des offres d'emploi durables	43,6%	46,3%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

Top 10 des principales offres collectées par métier dans l'arrondissement de Sartène en 2022 (Ensemble des offres)

Personnel de cuisine	521	Nettoyage de locaux	245
Service en restauration	421	Vente en alimentation	216
Magasinage et préparation de commandes	303	Préparation du gros œuvre et des TP	169
Services domestiques	263	Vente habillement et accessoires à la personne	166
Conduite et livraison par tournées (courte dist.)	246	Mécanique automobile et entretien de véhicules	163

Les offres d'emploi collectées dans l'arrondissement de Sartène - cumul de janvier à avril

	Cumul de janvier à avril		Evolution s/1 an	
	2022	2023	en nbre	en %
Offres d'emplois durables*	1 069	1 044	-25	-2,3%
Offres d'emplois non durables**	1 215	1 265	50	4,1%
Ensemble des offres collectées	2 284	2 309	25	1,1%
Part des offres d'emploi durables	46,8%	45,2%	-	-

Source : DARES - Dreetts / Pôle emploi

*Offres durables : CDI ou CDD de + de 6 mois

**Offres non durables : CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CCD ou missions intérimaires de moins d'1 mois ou non salarié.

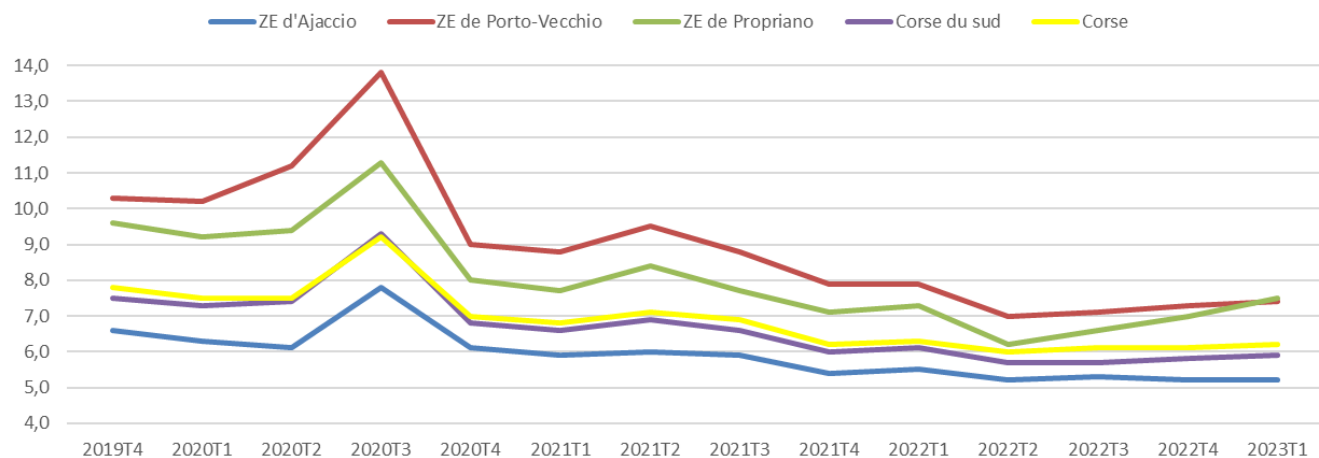
V-CHOMAGE : taux de chômage localisé par zone d'emploi

Taux de chômage localisé par zone d'emploi

	1 ^{er} trim. 2022	4 ^{ème} trim. 2022	1 ^{er} trim. 2023	Evol° s/ 1 trim.	Evol° s/ 1 an
Zone d'emploi d'Ajaccio	5,5	5,2	5,2	0,0	-0,3
Zone d'emploi de Porto-Vecchio	7,9	7,3	7,4	0,1	-0,5
Zone d'emploi de Propriano	7,3	7,0	7,5	0,5	0,2
Corse-du-Sud	6,1	5,8	5,9	0,1	-0,2
Corse	6,3	6,1	6,2	0,1	-0,1
France métropolitaine	7,1	6,9	6,9	0,0	-0,2

Source : INSEE - Taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

Evolution trimestrielle du taux de chômage localisé



Source : INSEE - Taux de chômage localisé et taux de chômage au sens du BIT (données CVS)

VI- TISSU PRODUCTIF : établissements actifs employeurs dans l'arrondissement de Sartène

Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2020

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	3 187	100,0	710	2 185	167	96	29
Agriculture, sylviculture et pêche	102	3,2%	26	70	5	0	1
Industrie	149	4,7%	18	112	14	5	0
Construction	538	16,9%	50	432	30	25	1
Commerce, transports, services divers	2 162	67,8%	600	1 431	82	38	11
dont commerce et réparation automobile	584	18,3%	147	382	32	17	6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	236	7,4%	16	140	36	28	16

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

La source FLORES couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le type d'employeur, public ou privé. (hors secteur de la défense et particuliers employeurs)

Particuliers employeurs fin 2020

	Total	%
Ensemble	1 111	100,0
Employeurs d'assistantes maternelles	205	18,5%
Employeurs d'autres salariés	906	81,5%

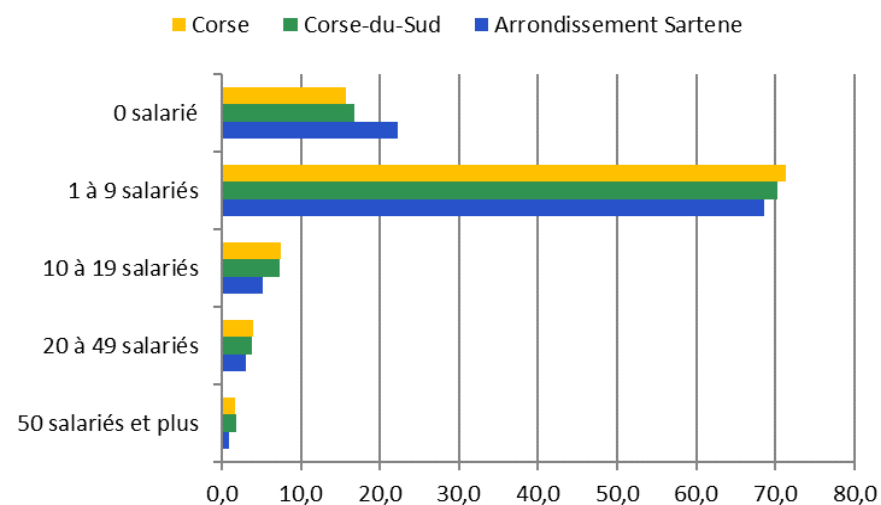
Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié)

Note de lecture : fin 2020, 3 187 établissements actifs employeurs sont implantés dans l'arrondissement de Sartène.

Près de 7 établissements sur 10 relèvent du commerce, des transports et services divers.

Les petits établissements sont majoritaires : 91% d'entre eux ont moins de 10 salariés.

Répartition des établissements selon la taille fin 2020



IV- TISSU PRODUCTIF : créations d'entreprises dans l'arrondissement de Sartène

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2021

	Entreprises créées		dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Industrie manufacturière, extractives et autres	69	6,6%	53	76,8%
Construction	203	19,5%	142	70,0%
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	262	25,2%	134	51,1%
Information et communication	19	1,8%	12	63,2%
Activités financières et d'assurance	22	2,1%	1	4,5%
Activités immobilières	52	5,0%	15	28,8%
Act. Spé, sc. et techn et act de serv adm et de soutien	252	24,3%	193	76,6%
Adm publ, enseignement, santé humaine et action sociale	55	5,3%	51	92,7%
Autres activités de services	105	10,1%	88	83,8%
Ensemble des secteurs	1 039	100,0%	689	66,3%

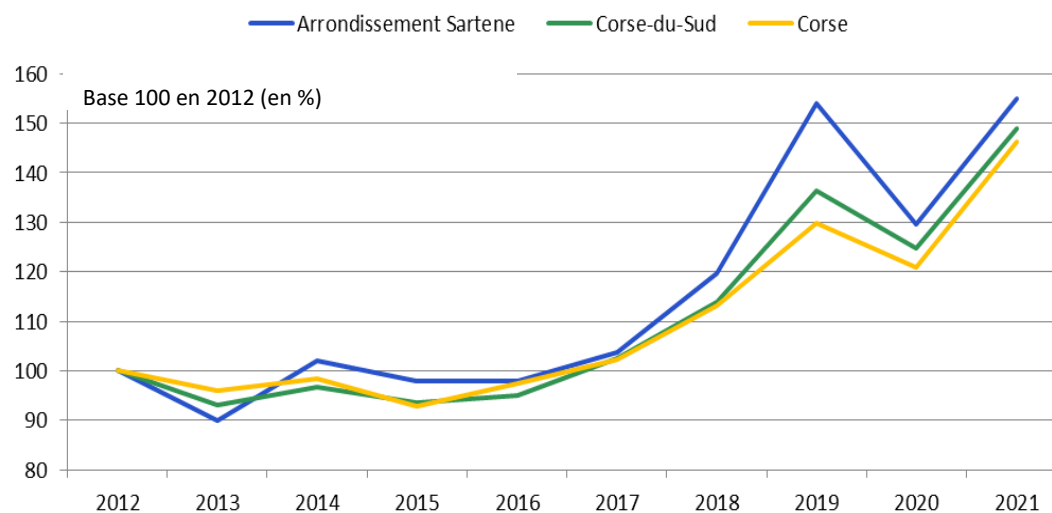
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

Champ : activités marchandes hors agriculture

Evolution des créations d'entreprises

Note de lecture : en 2021, 1 039 entreprises marchandes non agricoles sont créées dans l'arrondissement de Sartène.

Parmi elles, 66,3% sont des entreprises individuelles.



VII-ACTIVITE PARTIELLE : demandes d'indemnisations par arrondissements

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

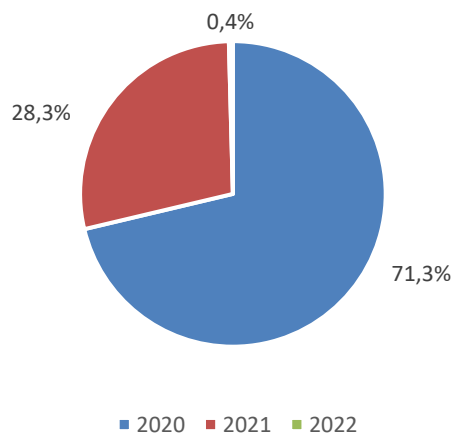
(données extraites au 31 mars 2023)

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les arrondissements de Corse

	Nombre de DI déposées*	%	Nombre d'heures	Montant consommé
Ajaccio	21 567	31,6%	7 566 495	79 437 819
Bastia	18 032	26,4%	5 742 889	56 690 562
Calvi	7 799	11,4%	1 992 901	19 605 573
Corte	8 775	12,8%	2 211 064	20 637 398
Sartène	12 129	17,8%	3 489 228	34 892 346
Total région Corse	68 302	100,0%	21 002 578	211 263 698

Source : ASP-DGEFP-DARES, Dreets - retraitement service SEVE-OS

Note de lecture : Depuis le 1er mars 2020, 12 129 demandes d'indemnisation ont été déposées dans l'arrondissement de Sartène pour 3,4 millions d'heures indemnisées. Le montant des indemnisations s'élève à 34,8 millions d'euros.



Répartition des heures indemnisées dans l'arrondissement de Sartène depuis le 1er mars 2020

Source : ASP-DGEFP-DARES, Dreets - retraitement service SEVE-OS

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Nombre total de logements au RP2019	122 005	133 540	255 545	35 580 943
Part des résidences principales (%)	57,4	61,0	59,3	82,1
Part résidences secondaires/logements occasionnels (%)	39,9	35,7	37,7	9,8
Part des logements vacants (%) (1)	2,7	3,3	3,1	8,1
Nombre de logements sociaux (1) au 01/01/2022	6 613	8 986	15 599	5 092 505
Evolution 2022/2021 (en %)	4,5	-0,3	1,7	1,1
Densité pour 100 résidences principales	9,4%	11,0%	10,3%	17,4%
Part des logements en QPV (en%)	17,8%	40,0%	30,6%	29,1%
Part des logements individuels	7,8%	10,5%	9,4%	15,4%
Part des logements collectifs	92,2%	84,3%	87,7%	82,1%
Répartition des logements sociaux selon leur nombre de pièces au 01/01/2022 (en %)				
1 pièce	1,3%	6,3%	4,2%	7,4%
2 pièces	13,3%	12,3%	12,7%	19,7%
3 pièces	40,5%	38,6%	39,4%	36,8%
4 pièces	37,0%	36,1%	36,5%	28,2%
5 pièces et plus	7,9%	6,7%	7,2%	7,9%
Loyer moyen en € par m² de surface habitable au 01/01/2022 (2)	6,10	5,69	5,87	6,05

Source: SDES, RPLS au 1er janvier 2020, Insee

(1) offices HLM et autres bailleurs sociaux (sociétés immobilières d'économie mixte, État, collectivités locales et Ets publics) hors loi de 1948

(2) Loyer France entière contre (7,09 en Ile de France et 5,71 en France de Province)

Note de lecture : au 1er janvier 2022, la Corse compte 15 599 logements sociaux soit une progression de 1,7%, un rythme supérieur au niveau national (1,1%) mais inférieur à celui de l'année précédente (+3,1%). Le loyer moyen s'établit à 5,9/m².

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

Hébergement social et équipement : nombre de places au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Hébergement social	143	112	255	147 811
Dont: centre hébergement de réinsertion sociale, CHRS	98	89	187	43 826
Dont : centre accueil d'asile (CADA)	0	0	0	42 187
Dont : centre provisoire d'hébergement	0	0	0	8 869
Dont : centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	45	23	68	52 929
Hébergement spécialisé	0	25	25	1 501
Logement accompagné	350	55	405	204 857
Maisons relais - pensions de famille	0	55	55	18 633
Autres résidences sociales	62	0	62	100 010
Foyers de travailleurs migrants - FTM (1)	259	0	259	35 981
Foyers de jeunes travailleurs (FJT) (1)	29	0	29	50 233
Intermédiation locative (IML)	151	85	236	-
dont IML en sous-location	151	66	217	-
dont IML en mandat de gestion	0	19	19	-
dont IML en bail glissant	nc	nc	nc	-
Places ALT (2)	62	16	78	-

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(1) conventionnés ou non en résidence sociale.

(2) Allocation logement temporaire.

VIII-LOGEMENT ET HEBERGEMENT SOCIAL

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Places d'hébergement (2)	149	112	261	96 381
dont : Urgence	45	41	86	52 525
dont : Insertion	98	71	169	36 037
dont : stabilisation	0	0	0	7 819
Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1 000 adultes	1,1	0,8	0,9	1,9

Sources : DREES, Finess ; Insee, RP exploitation complémentaire, estimations de population 2021 ; DREETS ; DGCS

(1) conventionnés ou non en résidence sociale.

(2) En CHRS et centres d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale.

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

Protection de l'enfance au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Etablissements d'aide sociale à l'enfance : Lits, places installés				
Nombre de places d'accueil mère-enfant	0	20	20	5 179
Nombre de places en pouponnières à caractère social	0	18	18	902
Nombre de places en maisons d'enfants à caractère social	12	82	94	65 327
Nombre de places en lieux de vie et d'accueil	13	0	13	3 061
<i>Nombre de places en établissement d'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de 0 à 20 ans</i>	<i>0,8</i>	<i>3,1</i>	<i>2,0</i>	<i>6,0</i>
Aide sociale à l'enfance (ASE)				
Nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance			571	198 117
dont enfants confiés à l'ASE			484	183 358
dont placements directs			87	14 759
dont mesures judiciaires de placements*			342	137 091
dont mesures administratives*			142	46 267
Nombre de placements directs par un juge		nd	47	12 345
Nombre d'actions éducatives à domicile (AED)			285	49 949
<i>Nombre d'actions éducatives en milieu ouvert (AEMO)</i>			591	116 310
Nombre de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) en % des 0-20 ans au 31/12/2020			1,2	1,1

Sources : DREES, Finess, enquête Aide sociale ; DREETS ; Insee, estimation de population 2021

* nombre de mesures parmi les 484 enfants confiés à l'ASE

(nd) A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

IX-AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS FRAGILES

Handicap et dépendance : allocataires AAH - APA - PCH - ACTP au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)				
Nombre d'allocataires de l'AAH	3 715	4 754	8 469	1 207 539
Part des alloc dans pop des 15 ans à 64 ans en %	3,9	4,2	4,0	3,0
Bénéficiaires de l'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)(1)				
Bénéficiaires de l'APA			11 280	1 293 615
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 60 ans et +			10,4	7,2
Bénéficiaires de l'APA pour 100 personnes de 75 ans et +		nd	26,8	19,8
Part des bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 ou 2 parmi l'ensemble des bénéficiaires de l'APA à domicile			24,4	19,8
Prestation de Compensation du Handicap (PCH) & Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP)(2)				
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP			3 114	399 561
Nombre de bénéficiaires PCH + ACTP / 1 000 pers sur pop généri		nd	9,0	6,1
dont ACTP versée aux personnes de + de 60 ans			348	19 301
dont PCH versée aux personnes de + de 60 ans (1)			674	96 535

Sources : DREES, enquête aide sociale, ISD ; Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2021, au 01/01/2022 ; Cnav pour les Dom ; DGCS

(1) Pour l'APA, ce sont des bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés alors que pour les autres prestations il s'agit du nombre de bénéficiaires (ayant des droits ouverts) au 31 décembre.

2) Un bénéficiaire de la PCH ou de l'ACTP est une personne ayant un droit ouvert à la prestation au 31 décembre de l'année considérée, que ce droit ait donné lieu à un paiement ou non.

(nd) A partir de 2018 données non départementalisées "Collectivité de Corse"

IX-AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES

Autres aides sociales départementales au 31.12.2021

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France métropolitaine
Total des aides sociales aux personnes âgées (1)			12 215	1 422 798
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)			11 280	1 293 615
Aides ménagères ou auxiliaires de vie		nd	13	15 616
Aides à l'hébergement (ASH) en établissement			916	112 206
Accueil chez des particuliers			6	1 361

Source : DREES, enquête Aide sociale.

(1) Totalise des mesures d'aides et non des individus : une même personne peut être comptabilisée deux fois si elle bénéficie de l'APA et d'une aide à l'accueil (ASH en établissement ou accueil chez des particuliers).

X- FOCUS : Zones d'emploi de Corse-du-Sud

	Nombre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etablissements actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
Ajaccio	81	119 838	76,1%	5 208	45 769
Porto-Vecchio	12	27 216	73,5%	2 336	10 265
Propriano	31	13 759	72,9%	851	3 691

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Source : Insee Flash N°53, Septembre 2020 "Zones d'emploi en Corse en 2020 : 7 espaces marqués par leur spécialisation économique"

XI- FOCUS : intercommunalités de Corse-du-Sud

	Nbre de communes	Population en 2020	Taux d'activité en % en 2020	Etablissements actifs employeurs fin 2020	Postes salariés fin 2020
CC Spelunca-Liamone	33	7 615	71,9%	507	1 336
CC de la Pieve de l'Ornano et Tai	28	13 117	75,6%	617	2 626
CC de l'Alta Rocca	18	8 523	73,3%	453	1 645
CC du Sartonais Valinco Taravo	18	11 744	72,9%	743	3 216
CA du Pays Ajaccien	10	89 990	76,4%	3 847	40 827
CC Celavu-Prunelli	10	9 117	77,3%	237	980
CC du Sud Corse	7	20 708	73,5%	1 991	9 095

Source : INSEE, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020 - INSEE, Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié)

Source : Insee Dossier Corse, N°11, octobre 2018 : "Portrait des 19 intercommunalités de Corse"

XI - Demandeurs d'emploi dans les intercommunalités de Corse-du-Sud

Demandeurs d'emploi de catégories ABC inscrits à Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2023

Données brutes en moyenne trimestrielle

	1 ^{er} trim. 2022	1 ^{er} trim. 2023	Evolution s/1an	
			en nombre	en %
CC Spelunca-Liamone	679	656	-23	-3,4%
CC de la Pieve de l'Ornano	880	840	-40	-4,5%
CC de l'Alta Rocca	607	594	-13	-2,1%
CC du Sartonais Valinco Taravo	847	848	1	0,1%
CA du Pays Ajaccien	4 681	4 471	-210	-4,5%
CC Celavu-Prunelli	559	584	25	4,5%
CC du Sud Corse	2 396	2 298	-98	-4,1%

Source : DARES - Drees / Pôle emploi (données brutes)

XI - Activité partielle dans les intercommunalités de Corse-du-Sud

Nombre de DI déposées dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19 depuis le 1er mars 2020

Nombre de DI déposées, d'heures indemnisées et montants consommés dans les intercommunalités de Corse-du-Sud (données extraites au 31 mars 2023)

	Nombre de DI déposées	%	Nombre d'heures indemnisées	Montant consommé
CA du Pays Ajaccien	16 863	50,0%	6 159 054	65 432 843
CC Celavu-Prunelli	893	2,7%	269 612	2 530 401
CC de la Pieve de l'Ornano	2 401	7,1%	839 863	8 447 662
CC de l'Alta Rocca	1 334	4,0%	364 956	3 504 081
CC du Sartonais Valinco Taravo	2 934	8,7%	757 415	7 388 798
CC du Sud Corse	7 861	23,3%	2 366 857	23 999 466
CC Spelunca-Liamone	1 410	4,2%	297 966	3 026 912
Ensemble Corse-du-Sud	33 696	100,0%	11 055 724	114 330 164

Source : ASP-DGEFP-DARES, Dreets retraitement service SEVE.

Note de lecture : C'est dans la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien qui regroupe les communes d'Ajaccio, Afa, Alata, Appietto, Cuttoli-Corticchiato, Peri, Sarrola-Carcopino, Tavaco, Valle-di-Mezzane et Villanova que le recours à l'activité partielle est le plus marqué, soit 50% des demandes d'indemnisation du département de Corse-du-Sud.

Définitions

Population active : regroupe la population ayant un emploi, les chômeurs et les militaires du contingent.

Taux d'activité : rapport entre la population active et la population totale de même sexe et de même âge.

Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Demandeurs d'emploi de catégories ABC : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant ou non exercé une activité réduite au cours du mois

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale.

(cf. diaporama population active)

Correction des variations saisonnières (CVS) : technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales.

Offres d'emploi : les offres d'emplois durables concernent les CDI et CDD de plus de 6 mois.

Les offres d'emplois non durables ou emploi temporaire concernent les CDD ou missions intérimaires de 1 à 6 mois ou CDD senior ainsi que les emplois occasionnels soit les CDD ou missions intérimaires de moins d'un mois ou non salarié.

Le dispositif FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année. Les données sont restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre) ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.

L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre.

Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé), y compris les particuliers employeurs. Sont exclus les établissements relevant du ministère des Armées.

Postes salariés : correspond au cumul des périodes d'emploi d'un salarié dans un même établissement au cours de l'année.

Entreprises individuelles : l'identité de l'entreprise correspond à celle du dirigeant qui est responsable sur ses biens propres.

Les différentes formes d'entreprises sont composées des commerçants, artisans, professions libérales et agriculteurs.

Définitions

Activité partielle

Pour recourir à l'activité partielle, l'employeur doit effectuer une demande d'autorisation préalable (DAP) auprès de la DREETS de sa région. La DAP reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur : les employeurs peuvent choisir de faire une DAP pour quelques jours ou pour plusieurs mois, et déclarent le nombre de salariés et d'heures couverts par leur DAP.

Ensuite, l'administration valide (ou refuse tout ou une partie) de la DAP.

Si l'employeur a obtenu l'autorisation préalable d'indemnisation d'activité partielle, il peut effectuer une demande de remboursement mensuel des rémunérations versées aux salariés concernés appelée également une demande d'indemnisation (DI).

En définitive, seules les DI déposées chaque mois par les établissements permettent de déterminer le recours effectif à l'activité partielle.

Le revenu de solidarité active (RSA) est en vigueur depuis le 1er juin 2009 en France métropolitaine et depuis le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Il est à la fois une allocation visant à garantir un revenu minimum de ressources aux bénéficiaires et un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ne tirent de leur activité que des ressources limitées. Financé par les départements, il est un revenu minimum s'adressant aux personnes dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire dépendant de la composition du ménage. Ce montant est revu chaque année. Le RSA peut être majoré pour les personnes élevant seules de jeunes enfants. Depuis le 1er septembre 2010, le RSA est étendu au moins de 25 ans (RSA jeunes) sous condition de justifier de deux ans d'activité en équivalent temps plein, au cours des trois dernières années. Dans ce cas, il est financé par l'Etat.

L'allocation de solidarité spécifique (ASS), instituée en 1984, est une allocation chômage s'adressant aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

L'allocation aux adultes handicapés (AAH), instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80%, ou d'au moins 50% si la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Les allocations du minimum vieillesse (ASV et ASPA) : l'allocation supplémentaire vieillesse (ASV), créée en 1956, s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail) et leur assure un niveau de revenu égal au minimum vieillesse. Une nouvelle prestation, l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) est entrée en vigueur le 13 janvier 2007 et remplacera à terme l'ASV. Cette allocation unique se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux prestations de premier étage du minimum (qui ne font pas partie des minima sociaux) et à l'allocation supplémentaire vieillesse.